

→ Mercredi 5 novembre 2014

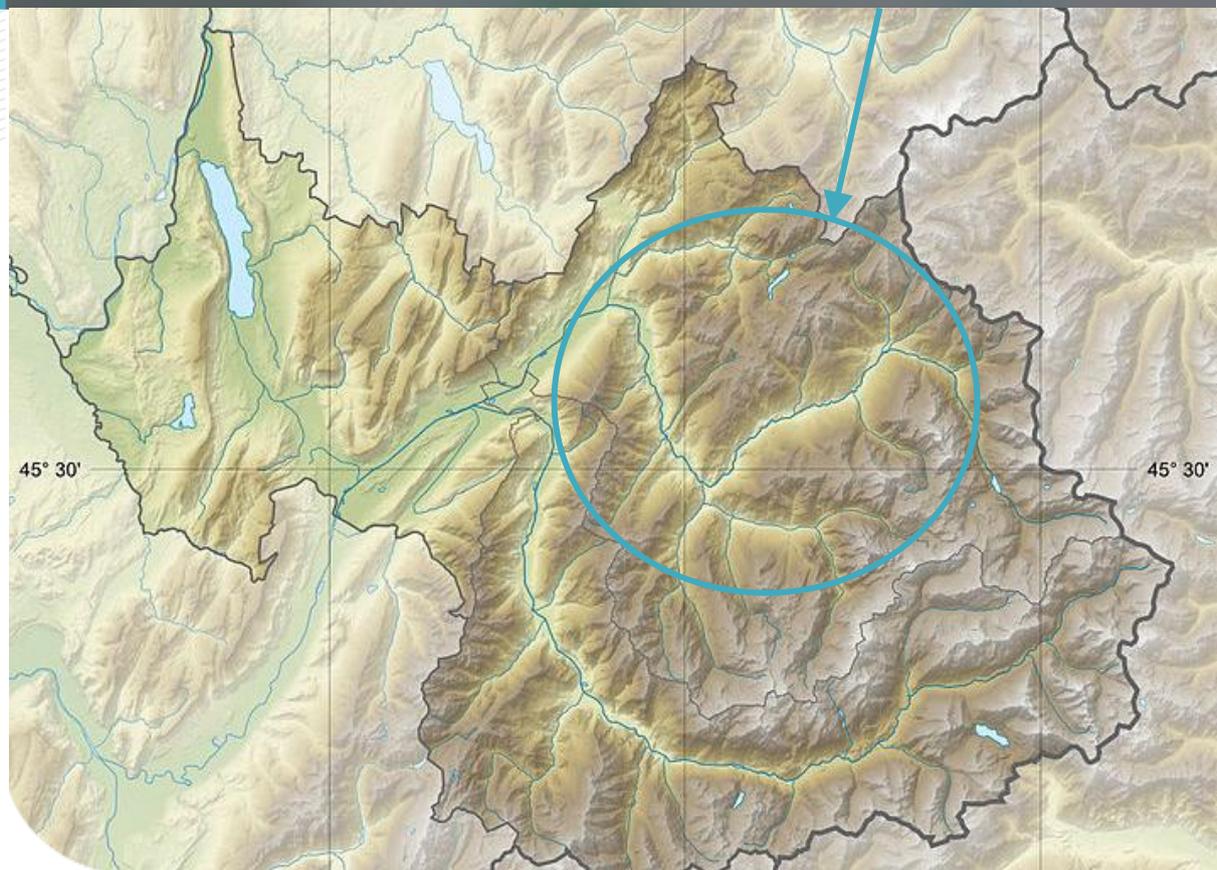


LA SANTE EN TARENDAISE (Savoie)

*Enjeux, orientations et plans d'actions
pour une offre adaptée
aux besoins des populations*

SOMMAIRE

- Le territoire du projet
page 2
- La population
concernée
page 3
- La démographie
médicale
page 5
- Pourquoi un nouveau
projet de santé
pour la Tarentaise ?
page 6
- Les engagements
proposés
page 7
- L'offre pour 2014-2015
page 10
- L'offre pour 2015-2016
page 11
- Points forts du projet
page 12
- Calendrier
page 12



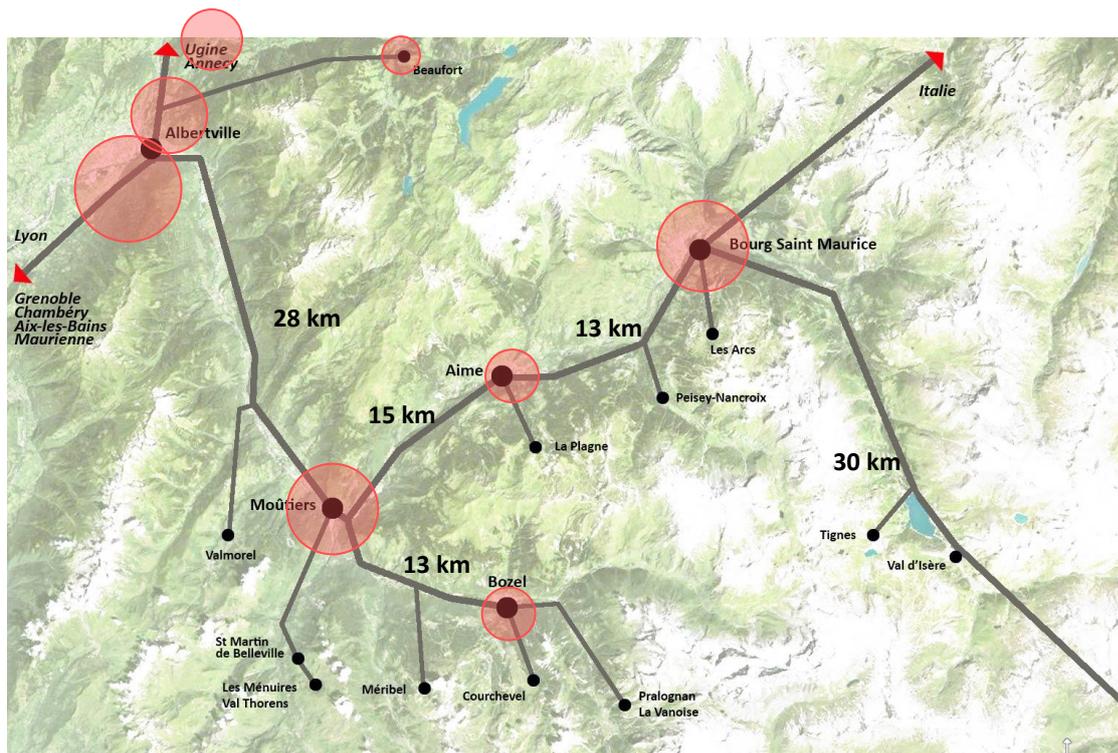
CONTACT PRESSE

ARS Rhône-Alpes
Service information
& communication
04 27 86 55 55
ars-rhonealpes-presse@ars.sante.fr

➔ LE TERRITOIRE DU PROJET

Le terme de Tarentaise correspond en réalité à l'ensemble de l'arrondissement d'Albertville qui regroupe les 9 cantons suivants : Aime, Albertville-Nord, Albertville-Sud, Beaufort, Bourg-Saint-Maurice, Bozel, Grésy-sur-Isère, Moûtiers, Ugine.

Carte du territoire concerné par le projet de santé



○ Population (voir tableau page suivante)



→ LA POPULATION CONCERNEE

• *Quatre types de population sont concernés par le projet*

La population locale : il s'agit d'une population classique française avec quelques particularités. Elle présente les mêmes besoins en soins que le reste de la population française, avec quelques difficultés d'accès aux soins augmentées par les particularités des transports en montagne.

Elle est estimée à 101 900 habitants au 1^{er} janvier 2009.

La population touristique : essentiellement composée d'amateurs de sports d'hiver, elle occupe les stations de ski de la mi-décembre à la mi-avril.

Elle peut atteindre 370 000 personnes au plus haut de la saison de ski.

Les travailleurs saisonniers : présents essentiellement au cœur de la saison touristique pour les métiers de l'hôtellerie et des sports d'hiver, ils sont présents aussi en basse saison pour ceux concernés par la maintenance des stations. Il s'agit d'une population jeune mais précaire, dont le suivi médical est faible et qui peut présenter des troubles psychiques et une tendance aux addictions.

Ils sont environ 15 000 chaque année.

Les habitants de résidence secondaire tendent à devenir une catégorie à part entière.

Elle est difficile à caractériser. Nous les retrouvons aujourd'hui en majorité dans les besoins en soins de la population âgée de plus de 65 ans et nombre d'entre eux qui résident en haute vallée l'été, résident en basse vallée en hiver (étant en cela déjà comptabilisés dans la population de la vallée).

• *Une population qui augmente*

La population de la vallée de la Tarentaise représente **25% de la population de la Savoie** (département qui compte près de 418 000 habitants en 2011, source Insee) Elle est répartie dans de nombreux villages, difficiles d'accès pour la plupart. Le taux de renouvellement de la population est globalement similaire à celui de la Savoie, le taux de natalité étant sensiblement le même, malgré un taux de mortalité plus faible.

La population évolue donc à la hausse et devrait continuer à augmenter durant les vingt prochaines années, à l'exception des populations de Moutiers et d'Ugine qui restent globalement stables. La population globale de la Tarentaise devrait ainsi atteindre **110 322 habitants en 2019** et **114 345 en 2029**.

Population par canton

	Albertville Sud	Albertville Nord	Ugine	Beaufort	Moutiers	Bozel	Aime	Bourg St Maurice
2006	19642	14921	11553	4728	17648	9578	9437	16708
2011	20018	15941	11620	4636	17431	9856	9437	17161



• Une population soumise à de grandes variations

Elle connaît sa plus **grande affluence pendant les vacances d'hiver ; la population de la Tarentaise étant multipliée par 4.**

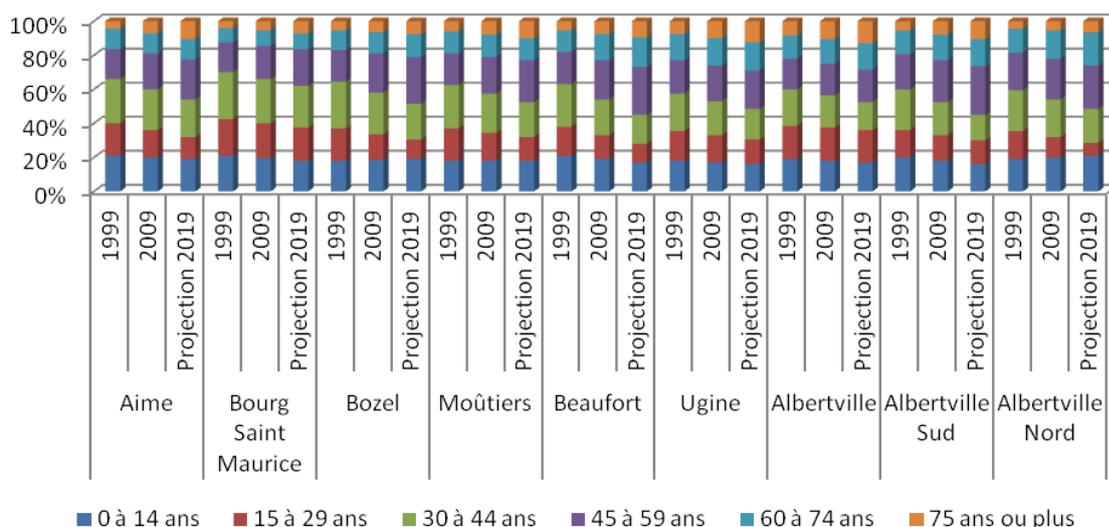
Les principaux revenus de la région sont dégagés par le tourisme. La région de la Tarentaise a accueilli **14 967 600 nuitées de décembre 2009 à avril 2010** dans ses **358 600 lits touristiques**. La fréquentation est également conséquente en été avec 3 917 800 nuitées en 2011.

Ainsi, la vallée de la Tarentaise recèle plus de la moitié des hôtels de la Savoie et 30 % des campings de la région. Le tourisme permet à la vallée d'être légèrement moins touchée par le chômage que la Savoie.

• Vers un vieillissement accentué de la population

La population de la vallée de la Tarentaise est globalement plus jeune que la population de la Savoie dans son ensemble. Cependant, la tendance globale dans tous les cantons tend vers un vieillissement accentué de la population.

Evolution selon les tranches de population





→ UNE DEMOGRAPHIE MEDICALE FRAGILE, A RENFORCER

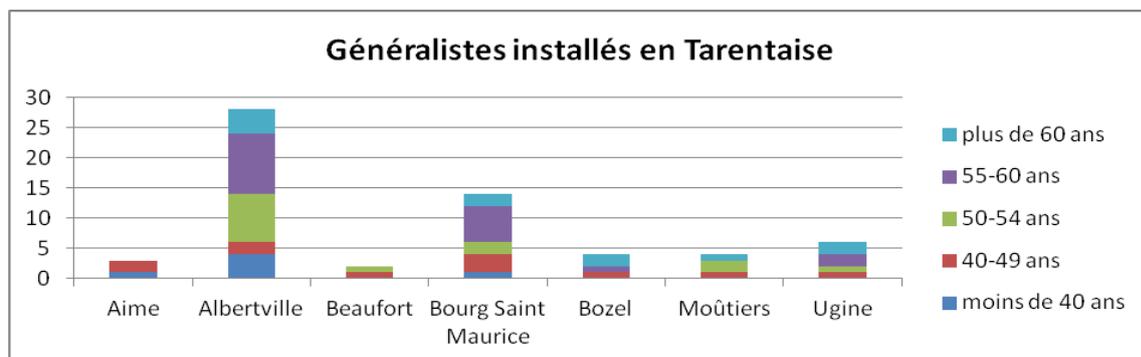
Le terme de Tarentaise correspond en réalité à l'ensemble de l'arrondissement d'Albertville qui regroupe les 9 cantons suivants : Aime, Albertville-Nord, Albertville-Sud, Beaufort, Bourg-Saint-Maurice, Bozel, Grésy-sur-Isère, Moûtiers, Ugine.

La vallée de la Tarentaise est globalement bien dotée en médecins toutes spécialités confondues (1,6 pour 1000 habitants contre 0,99 pour 1000 pour la région).

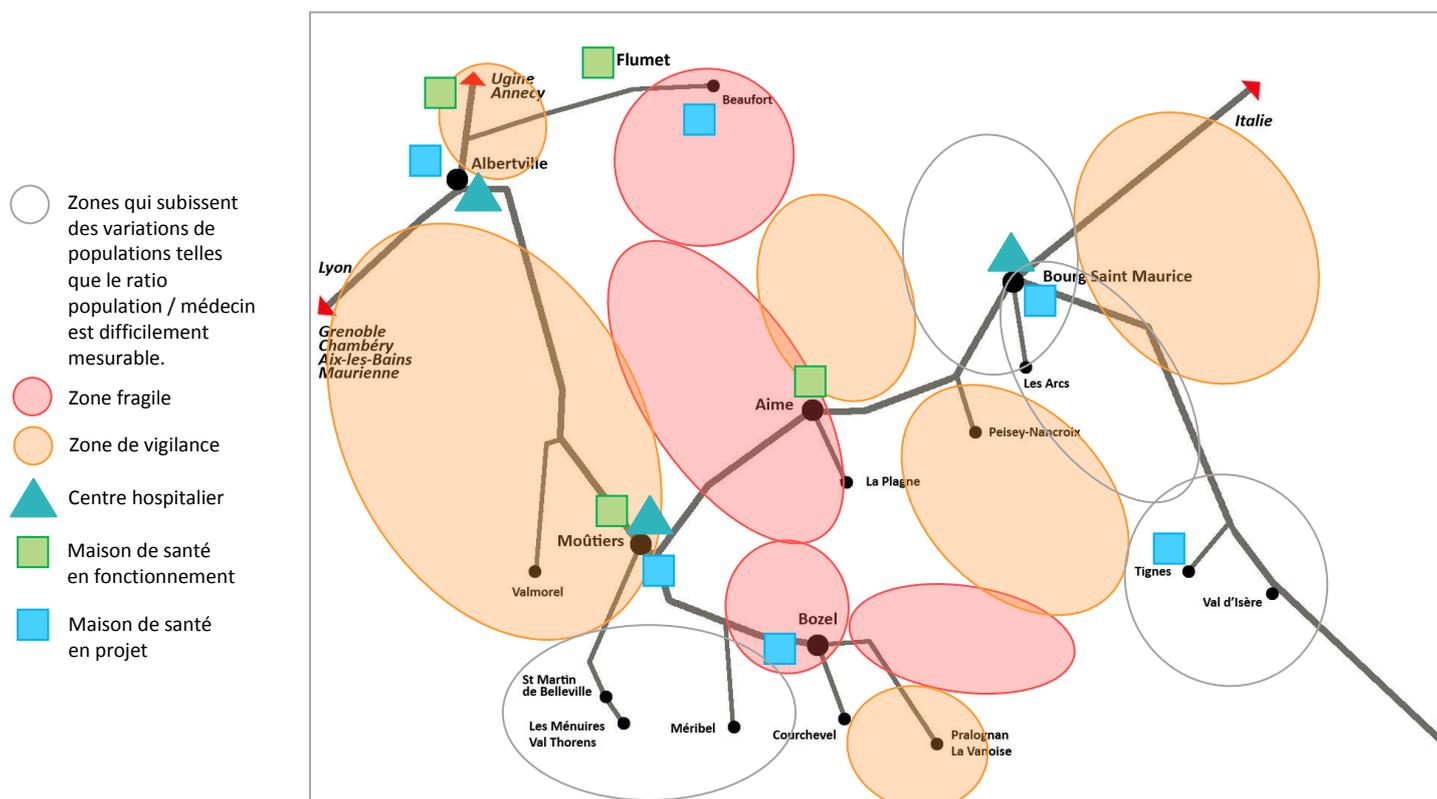
Elle souffre en revanche **d'un déficit de médecins généralistes (0,7 pour 1000 contre 1,3 pour le reste de la Savoie)**. Par ailleurs, les spécialistes sont tous situés près des centres hospitaliers.

On constate que les généralistes sont eux aussi majoritairement présents dans les villes où est installé un centre hospitalier, mais sont malgré tout mieux répartis sur le territoire. La médecine généraliste est pratiquée aussi bien en hôpital qu'en libéral.

La démographie n'est pas pérenne ; 49% ont plus de 55 ans (données ex-URCAM).



Données INSEE





→ POURQUOI UN NOUVEAU PROJET DE SANTE POUR LA TARENTEISE ?

• *Pour répondre aux besoins en santé de la population*

- Répondre à des besoins **très différents** exprimés par deux populations bien distinctes (population résidente et population saisonnière).
- Assurer une réponse en santé qui prenne en compte des **variations considérables** d'activité liées à la saisonnalité appelant des organisations souples et réactives.
- Prendre en compte le **vieillessement de la population**, la perte d'autonomie liée à l'âge, le handicap ou les maladies chroniques entraînant une demande globale de soins de santé comportant des aspects médicaux et d'accompagnement médico-social.

Une organisation qui reposera sur 4 principes

1. **LISIBILITE** pour la population et pour les professionnels de santé avec une lecture plus simple et une meilleure visibilité des activités proposées par les trois sites mais également des parcours de santé.
2. **SPECIALISATION** qui répond à un impératif de qualité des soins et d'attractivité pour les professionnels de santé, qui n'est plus compatible avec la dispersion actuelle des trois plateaux techniques. La priorité sera donc donnée à une organisation coordonnée et graduée selon des logiques de filière. Une organisation mieux répartie permettra aux établissements de développer leurs propres spécialités et d'être plus efficaces.
3. **EXCELLENCE** avec le renforcement des spécialités, des compétences et de l'expertise des professionnels sur chaque site. Les patients doivent avoir l'assurance qu'ils auront accès à des pôles d'excellence fondés sur ces principes.
4. **PROXIMITE** des soins qui sera non seulement maintenue mais développée pour tenir compte des problématiques particulières de déplacement dans la vallée et d'isolement de certaines populations. Les trois principaux bassins de vie devront offrir des réponses de « premier recours », garantissant **l'accès aux soins urgents et non programmés, avec une bonne articulation des flux de patients entre les cabinets de montagne et les hôpitaux** (problématique très importante de cette vallée), la disponibilité d'équipements de base (radiologie, scanner...) et l'accès à des consultations spécialisées.

La mise en œuvre quant à elle reposera sur 3 modalités clés :

1. La **SECURISATION** d'un certain nombre d'activités.
2. Une **OFFRE NOUVELLE** sera développée notamment en matière de gériatrie, de soins de suite et de réadaptation et de santé mentale.
3. Une **ATTRACTIVITE RENFORCEE** de la Tarentaise en terme de santé grâce à un meilleur accès pour la population à des prises en charge qui s'exerçaient hors Tarentaise.

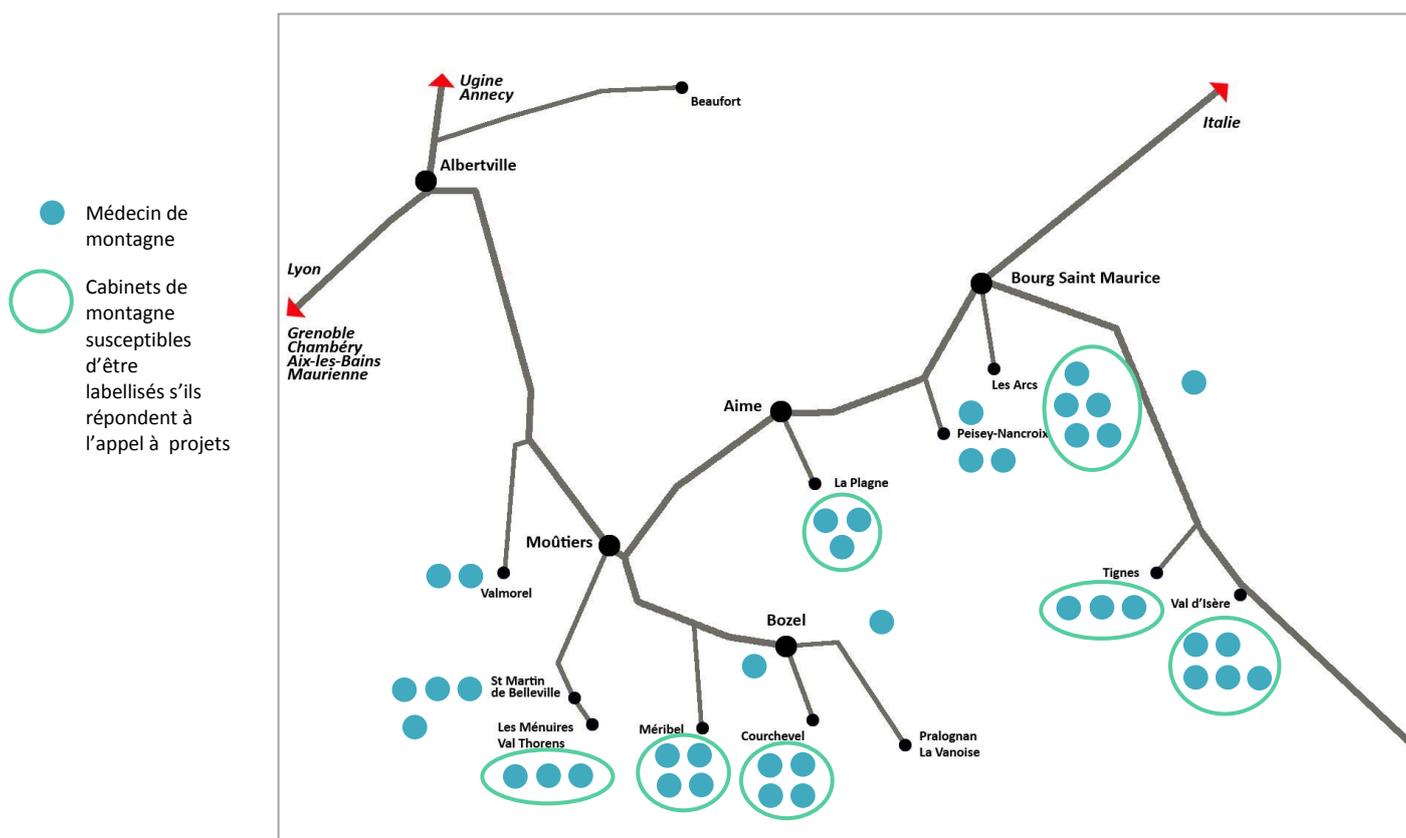


→ LES ENGAGEMENTS PROPOSES

• Engager une action vigoureuse d'amélioration de l'accès aux soins de premier recours

- Soutenir et labelliser **les cabinets de médecine de montagne** selon le cahier des charges élaboré par l'ARS Rhône-Alpes en partenariat avec l'association des médecins de montagne.
- Favoriser le regroupement des médecins dans des maisons de santé et pôles pluri-professionnels selon un maillage de proximité favorisant l'accès aux soins dans les différents bassins naturels de vie de la population.
- Promouvoir, sur le site hospitalier de Moutiers, l'adossement d'une maison pluriprofessionnelle de santé au service des soins urgents afin d'offrir à la population une réponse globale favorisant la prise en charge de toute demande non programmée ainsi que le suivi au long cours de patients nécessitant le cas des actes diagnostiques et thérapeutiques ainsi que la coordination d'intervenants médicaux et paramédicaux.

Carte des médecins de montagne et des cabinets de montagne qui sont appelés à être labellisés par l'ARS Rhône-Alpes dans le cadre du cahier des charges lancé début octobre 2014.





• *Améliorer la prise en charge globale des personnes en perte d'autonomie*

- Conforter la filière gériatrique de Tarentaise par la mise en place d'une équipe mobile d'hygiène en direction des Etablissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ainsi que d'une équipe gériatrique extra hospitalière à vocation psychiatrique. Par ailleurs, en fonction de la structuration de l'ensemble, il sera intéressant de renforcer cette offre par des dispositifs de prise en charge de la maladie d'Alzheimer ou démences apparentées (Maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer – MAIA, Pôle d'activité et de soins adaptés – PASA, Services de soins infirmiers à domicile – SSIAD...).
- Reconstruire les EHPAD et Unités de soins de longue durée (USLD) d'Albertville et Moutiers.
- Soutenir le maintien à domicile par la création d'un nouveau Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) sur la zone Ugine/Beaufort et le renforcement du SSIAD de Bourg Saint Maurice.
- Engager une réflexion sur les conditions d'accueil au Centre hospitalier Albertville-Moutiers (CHAM) des personnes handicapées.
- Conforter l'intervention des équipes de santé mentale dans les établissements médico-sociaux confrontés au vieillissement des personnes handicapées psychiques.
- Déployer à Moutiers des places d'hospitalisation à temps partiel en Soins de suite et de réadaptation (SSR) pour répondre aux besoins des personnes handicapées.

• *Améliorer la prévention et la prise en charge précoce*

- Engager avec les collectivités territoriales et les services de l'Etat un plan d'actions sur la prévention des conduites à risque des jeunes en stations de sport d'hiver, à partir notamment de l'expérience de « l'igloo » menée à Val Thorens au cours de l'hiver 2014/2015.
- Développer une réponse graduée pour la prise en charge des pathologies de l'enfant et de l'adolescent (troubles envahissants du développement, troubles du comportement, psychiatrie de l'adolescent...) en lien avec la Protection maternelle et infantile (PMI), la santé scolaire et les maternités.
- Soutenir la démarche d'élaboration d'un contrat local de santé porté par l'Assemblée du pays Tarentaise Vanoise (APTV).

• *Renforcer l'attractivité dans certaines disciplines et ainsi améliorer la continuité des parcours des patients*

- Développer de nouvelles activités ambulatoires et de consultation dans les domaines où l'insuffisance d'offre apparaît pénalisante pour la population.

En renforçant l'offre et son attractivité, c'est favoriser la prise en charge d'une grande partie de la population sur l'un des trois sites de la vallée.



Le projet de santé s'attachera donc à :

- développer et renforcer l'activité de soins de suite et de réadaptation (SSR) de 60 lits à Moutiers ;
- déployer une nouvelle offre de santé mentale à Moutiers (adultes/enfants) et renforcer les réponses à Albertville (ouverture et extension d'hôpitaux de jour, regroupement et renforcement des Centres médico-psychologiques (CMP) et Centres d'accueil thérapeutiques à temps partiel (CATTP) tant pour les adultes que pour les enfants).

• ***Moderniser les 3 sites hospitaliers (Albertville, Moutiers, Bourg Saint Maurice)***

Un programme d'investissement et de modernisation sera engagé et concernera en particulier les opérations suivantes :

Site d'Albertville

- Reconstruction de l'EHPAD et de l'unité de soins de longue durée (USLD) « Claude Léger ».
- Adaptation du plateau technique pour la prise en charge du flux de chirurgie traumatologique.
- Rénovation et modernisation des secteurs suivants : urgences, soins continus, blocs opératoires, l'hélistation et hébergement en chirurgie.
- Rénovation du secteur des consultations externes et hôpital de jour.

Site de Moutiers

- Reconstruction de l'EHPAD « Les Cordeliers » et modernisation de l'USLD.
Il s'agit d'un chantier global de modernisation pour accueillir de nouvelles activités : soins de suite et de réadaptation et santé mentale ; modernisation du service des soins urgents et adossement à une Maison de santé pluriprofessionnelle.

Bourg Saint Maurice

- Adaptation du plateau technique et du secteur hébergement pour la prise en charge du flux de chirurgie traumatologique.
- Construction d'un secteur destiné à accueillir des installations ambulatoires (laboratoire, cabinet de radiologie, maison pluridisciplinaire de santé).

→ CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE POUR LA SAISON 2014-2015



Albertville

- Cancérologie
- Chirurgie générale et viscérale
- Chirurgie orthopédique et traumatologique
- Spécialités chirurgicales : ophtalmologie, ORL, chirurgie dentaire
- Urgences – SMUR (Service mobile d'urgence et de réanimation)
- Court séjour gériatrique
- Médecine générale et spécialités
 - *Endocrinologie diabétologie*
 - *Pneumologie*
 - *Hépto-gastroentérologie*
 - *Cardiologie*
- Pédiatrie-Néonatalogie
- Maternité
- Soins palliatifs

Moutiers

- Chirurgie orthopédique et soins de suite et de réadaptation (SSR), en alternance
- Urgences - SMUR

Bg Saint Maurice

- Médecine générale et à orientation
 - *Dermatologie*
 - *Gériatrie*
 - *Cardiologie*
 - *Addictologie*
- Chirurgie viscérale et générale
- Chirurgie orthopédique et traumatologique
- Spécialités chirurgicales :
 - *Ophtalmologie*
 - *Réparatrice*
- Urgences - SMUR
- Maternité



→ CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE PROPOSEE POUR LA SAISON 2015-2016

- Une activité socle maintenue sur les 3 sites hospitaliers pour répondre aux besoins de proximité*
- Une offre spécialisée réorganisée, développée et professionnalisée*
- Une prise en charge modernisée des personnes âgées dépendantes*
- Des cabinets de montagnes soutenus, intégrés au projet et mieux équipés*

Activités actuellement proposées et **activités nouvelles**

Albertville

- Urgences et **maison médicale**
- SMUR
- Médecine générale et spécialités
- Maternité de niveau 2 pour les besoins de l'ensemble de la vallée
- **Consultations médicales spécialisées** (endocrino/diabéto)
- **Siège de la filière cancérologie** (digestif, chimio, consultations)
- Activités de santé publique
- **Psychiatrie**
- Pédiatrie et chirurgie pédiatrique (lits kangourous)
- Chirurgie ambulatoire et programmée / traumatologie de ski
- Imagerie par résonance magnétique (IRM)
- **EHPAD et USLD reconstruits**
- Cancérologie
- Chirurgie générale et viscérale
- Chirurgie orthopédique et traumatologique
- Spécialités chirurgicales
- Court séjour gériatrique
- Soins palliatifs

Investissement
38 à 40 M€

Moutiers

- **Soins urgents et soins non programmés, et maison médicale**
- SMUR
- Médecine
- **Soins de suite et de réadaptation**
- **Siège et plateau technique de la filière gérontologie** et lits d'hospitalisation de court séjour du sujet âgé et UMG
- **Pôle de santé publique, siège de l'HAD, psychiatrie santé mentale, éducation thérapeutique**, Institut de formation pour les aides-soignants (IFAS)
- **Consultation spécialisées avancées**
- **EHPAD et USLD reconstruits**

Investissement
28 à 33 M€

Bg Saint Maurice

- Urgences - SMUR, **maison médicale**
- Médecine
- Maternité
- Chirurgie pour les besoins de sa zone d'attraction et traumatologie du ski
- Chirurgie viscérale et générale
- Spécialités chirurgicales

Investissement
5 à 6 M€

Renforcement des plateaux techniques / Cabinets de montagne : 3 à 5 M€

Investissement global : 75 à 80 M€

Accompagnement financier de l'ARS Rhône-Alpes : 25 à 30 M€



→ POINTS FORTS DU PROJET

- ***Un projet construit en collaboration avec les acteurs du territoire concernés***

Pour la première fois, les maires des villes concernées, directeurs des établissements, représentants des médecins libéraux, instances représentatives du personnel et l'ARS, ont mené une réflexion commune, partagée et éclairée par des experts externes.

- ***Un projet qui concerne tous les acteurs de santé***

Ce projet implique tous les professionnels de santé et du médico-social présent sur la Tarentaise. Tous les professionnels vont participer au déploiement de ce projet par plus de collaboration, de contacts, d'échanges et de coopération sur certaines problématiques de santé.

- ***Un projet global de santé pour toute les populations***

Tous les aspects du parcours de la personne ont été pris en compte : hospitalisation complète ou ambulatoire, services d'urgence, médecine de ville et médecine de montagne, accompagnement médico-social, prévention en santé, etc.).

→ CALENDRIER DU PROJET

- ***Cabinets de montagne***

- Octobre 2014 : Appel à projets labellisation des cabinets de montagne lancé
- Décembre 2015 : Labellisation

- ***Réorganisation de l'activité chirurgicale hivernale sur les sites d'Albertville et Bourg Saint Maurice ; reconstruction des EHPAD et USLD et modernisation des trois sites hospitaliers***

- A partir de novembre 2014 : Dimensionnement des installations techniques, plans de financement, engagement des travaux, plans directeurs, etc.
- Juin 2015 : démarrage des travaux
- Juin 2017 : finalisation des travaux



AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ RHÔNE-ALPES

241 rue Garibaldi – CS 933983
69418 Lyon cedex 03
04 72 34 74 00

www.ars.rhonealpes.sante.fr

CONTACT PRESSE

Service information et communication
04 27 86 55 55
ars-rhonealpes-presse@ars.sante.fr

